



# **La Lorgnette 2.0 (1)**

**06 FÉVRIER 2018, N° 30**

**POUR T'INFORMER EN CONTINU, N'HÉSITE PAS À VISITER NOTRE SITE WEB :**

**[WWW.CGSP-ADMI-LIEGE.BE](http://WWW.CGSP-ADMI-LIEGE.BE)**

## **Projet de loi du gouvernement fédéral MR-NVA autorisant des visites domiciliaires en vue d'arrêter les étrangers en séjour illégal.**

### Qu'est-ce que ce projet de loi implique ?

Théo FRANKEN le secrétaire d'état à l'asile et aux migrations a lancé le projet d'autoriser les visites domiciliaires en vue d'arrêter les étrangers en séjour illégal là où ils habitent ou au Domicile de ceux qui les hébergent.

C'est-à-dire des personnes qui n'ont commis aucun crime hormis d'être candidat à l'asile et celui de vouloir rester sur le territoire

Ce projet de loi va à l'encontre de principes fondamentaux tels que la Convention Européenne des Droits de l'Homme, la Constitution belge. En effet le domicile privé de chaque homme et de chaque femme est protégé par ces principes fondamentaux.

Avec ce texte de loi, le gouvernement fédéral veut permettre à la Police de pénétrer dans le domicile de personnes qui ne se sont pas rendues coupables de crime, de délits ou suspectées de l'être. Dans un seul et unique but : la chasse aux demandeurs d'asile et aux sans-papiers.



belge.

Convention Européenne des

### Qui est concerné par cette loi ?

D'une part l'ensemble des candidats à l'asile et étrangers en séjour illégal qui auraient pris un domicile en Belgique. D'autre part, tout citoyen belge, qui par solidarité a décidé d'héberger un demandeur d'asile.

### Que fait la Police ?

La police elle-même dénonce cette manœuvre anti-démocratique mise en œuvre par Charles MICHEL et son gouvernement. Le rôle des policiers est de poursuivre les criminels, ce n'est pas leur rôle de poursuivre les demandeurs d'asile. Ils se refusent, tout comme les magistrats, à faire le sale boulot du gouvernement.



**Administrations et  
Institutions**

### Qui s'y oppose ?



Tout d'abord la société civile en générale s'oppose à ce projet de loi liberticide, dont les dérives potentielles sont légions, et ce n'est pas tout, des partis politiques PS, Ecolo, PTB, CDH, SPA. On a même vu des Francs-Maçons sortir de l'ombre !

Ce projet de loi va même jusqu'à diviser le MR, qui pour rappel est le seul parti francophone de la suédoise. Le MR de Liège avec à sa tête Christine DEFRAIGNE a voté au conseil communal de la Ville de Liège une motion contre ce projet de loi. Le gouverneur de la Province de Liège, Herve JAMAR, nargue ses anciens collègues du gouvernement en annonçant qu'il héberge des migrants.

Mais n'applaudissons pas trop les libéraux liégeois, rappelons-nous quand même qu'eux aussi ont vendu leur âme à la NVA. Ils en subissent les conséquences aujourd'hui.

[En cliquant ici vous trouverez une motion de la CGSP Fédéral relative à ce projet de loi.](#)

Si tu as une suggestion pour notre "billet d'actualité" n'hésite pas à me contacter par mail : [jonathan.dawance@cgspacod.be](mailto:jonathan.dawance@cgspacod.be)

1. Lorgnette n.f. petite lunette d'approche portative. Il s'agit d'un instrument optique permettant à l'œil humain de mieux voir.

*La Lorgnette comme avant mais en mieux : fini de mentir en s'inspirant des informations contenues dans la presse quotidienne. Nous allons faire le travail, ça ne saurait pas être pire ... N'hésitez pas à nous faire vos remarques. Publication de la CGSP Admi Liège non-périodique.*